



46, avenue d'Ivry
75647 Paris Cedex 13
Tél : 01 40 63 29 00
E.mail : groupe.svt@snes.edu



12, rue Beccaria 75012 PARIS
Tél : 04 78 74 47 22
Fax : 04 78 01 22 14
E.mail : apbg@wanadoo.fr

Communiqué commun SNES-APBG

Oui à une véritable formation scientifique au collège, Non à une simple vulgarisation !

Le SNES et l'APBG sont inquiets quant à l'avenir de l'enseignement des sciences expérimentales et en particulier des SVT au collège. Conjointement ils décident d'alerter la profession sur les dangers que constituent les réformes en cours, tant pour la qualité de l'enseignement scientifique des jeunes de notre pays que pour l'évolution du métier d'enseignant.

Pour le SNES et l'APBG, l'enseignement des SVT en collège doit être dispensé pour tous de la 6^{ème} à la 3^{ème}, dans les mêmes conditions, avec :

- un programme national dans lequel construction de connaissances et démarche expérimentale sont articulées de façon rigoureuse,
- des groupes restreints à tous les niveaux, indispensables aux apprentissages
- des enseignants qualifiés, spécialistes de SVT et recrutés en nombre suffisant.

Les réformes actuelles au collège vont à l'encontre de l'exigence de cet enseignement de qualité pour tous :

- par la recomposition des disciplines dans le « socle commun », le découpage en compétences, connaissances et capacités et par la possibilité d'adapter les programmes localement,
- par les tentatives de mettre en place des enseignants polyvalents en utilisant une expérimentation d'un enseignement intégré (biologie, géologie, physique, chimie et technologie) en 6^{ème} et 5^{ème}, et des mentions complémentaires aux CAPES...
- par le dévoiement de la notion d'interdisciplinarité qui ne peut, pour nous, qu'être articulée à une équipe dans laquelle chaque enseignant apporte la contribution de sa discipline. Nous refusons de remplacer une véritable formation scientifique par une vulgarisation des résultats de la science ou par une éducation de type "comportemental".

Le SNES et l'APBG exigent que les heures statutaires spécifiques liées aux conditions de préparation, de gestion et de suivi de nos enseignements scientifiques soient maintenues et effectivement attribuées. Ils rappellent également que les activités expérimentales nécessitent absolument un personnel de laboratoire.

Le SNES et l'APBG demandent au Ministère de repenser rapidement ses orientations s'il veut atteindre l'objectif d'accroître le nombre de scientifiques et de développer l'orientation des jeunes et des jeunes filles vers les formations scientifiques.

Paris le 27 juin 2006